

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 15-16

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Sur le plan des publications, des éditoriaux, un numéro spécial de nos publications consacré à l'Argovie ainsi qu'une brochure de fête marqueront l'événement. En outre, sur le modèle de l'*Archiguide* présentant le patrimoine architectural genevois aux voyageurs des tramways de la ligne 12, une brochure sera réalisée en collaboration avec les CFF sur les réalisations dignes d'attention qu'on peut observer le long des lignes de chemin de fer de notre pays.

D'autre part, des articles seront rédigés à l'intention de la presse quotidienne, destinés à servir d'encarts pour différents journaux. La participation des sections est évidemment requise pour assortir ces «paquets prêts-à-publier» de contributions prenant en compte des sujets d'intérêt local.

La brochure de fête comportera les volets suivants :

- cinq thèmes sur l'évolution de l'image de la technique aux yeux du public;
- présentation de la SIA;
- thèmes particuliers (le point sur nos professions et leur avenir);
- cent cinquante ans d'histoire de nos professions et de leurs activités;
- la SIA en chiffres.

Ce jubilé doit donner l'occasion aux sections de se manifester dans le domaine — incontournable — des relations publiques. Le secrétariat général a rédigé dans cette optique un *manuel RP de la SIA*, donnant la marche à suivre pour un déroulement rationnel et fructueux de ces actions de relations publiques.

Il est évident que les sections mettront localement sur pied des manifestations en rapport avec le jubilé de la Société centrale. A titre d'exemple, mentionnons «Guillaume-Henri Dufour dans son

temps», organisé par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève avec la collaboration de la section genevoise de la SIA : du 10 au 12 septembre 1987, on pourra y assister à des colloques (9 à 17 heures) consacrés aux multiples facettes de celui qui fut notamment l'un des premiers membres d'honneur de la SIA. En outre, deux conférences seront données au Palais de l'Athénée le 9 et le 10 septembre 1987 à 20 h. 30.

Nombre des activités énumérées ici sont encore à l'état de projet ou du moins au stade des préparatifs. Toutefois, la phase des réalisations commence, de sorte que la prochaine séance d'information, agendée pour le 21 octobre prochain à 10 h. 30, à Berne, permettra certainement de prendre connaissance d'éléments concrets, en avant-première des événements qui marqueront l'an prochain.

Jean-Pierre Weibel

Après examen approfondi, le jury, placé sous la présidence du professeur Jean-Werner Huber, a décidé de récompenser les ouvrages suivants :

- villa à Urnäsch (architecte : Ueli Schäfer, architecte dipl. EPFZ/SIA, Binz; ingénieur : Walter Bosshard, Dr ès sc. techn., Dübendorf);
- immeuble administratif à Jona (architecte : B. Ernst, arch. ETS, Rüti; ingénieurs : Haas & Tschupp, ingénieurs dipl. EPFZ/SIA, Jona);
- bâtiment d'archives à Chavannes (architectes : Atelier Cube, Lausanne; ingénieurs : Lucien Keller, Pierre Marmier, Jean-Robert Müller, Lausanne).

Il s'est avéré que des bases solides, une élaboration et une réalisation soigneuses des projets, prenant en compte tous les éléments des problèmes, ainsi qu'une exploitation rationnelle des bâtiments permettent de réduire de façon significative leur consommation d'énergie.

### Un Prix SIA 1985 récompense des bâtiments ménageant l'énergie

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a attribué pour la première fois le «Prix de l'énergie SIA». Le jugement et l'attribution des distinctions ont eu lieu en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie et la Fédération des architectes suisses (FAS). Les critères de jugement retenus ont été l'utilisation rationnelle de l'énergie et le degré de renoncement aux énergies primaires. Une valeur particulière a été attribuée aux solutions intégrées, mettant en harmonie le concept énergétique de l'ouvrage avec le parti architectural et le mode de construction adoptés.

### Nouveau règlement concernant les prestations et honoraires des urbanistes (RPH 110)

#### Procédure de consultation

La commission centrale des normes de la SIA (CCN) a décidé, lors de sa session du 4 juin 1986, de mettre en consultation la nouvelle version du RPH 110, élaborée par la commission de révision 110.

Le délai de consultation expire au 30 septembre 1986.

Des exemplaires en allemand et en français peuvent être commandés ou retirés au prix de Fr. 5.— au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

## Industrie et technique

### Une nouvelle technique pour protéger les cocotiers

Depuis quelques années, un fléau d'un type nouveau s'est abattu sur les palmiers du sud de l'Inde : une chenille vorace, dite «à tête noire», s'attaque aux longues feuilles qui finissent par brunir et tomber. La récolte des noix de coco en est compromise. Comme le cocotier atteint 60 m de hauteur, il est impossible de le traiter avec des pulvérisateurs traditionnels. Les chercheurs de l'Université de Tamil Nadu ont alors imaginé une nouvelle méthode : l'injection d'un pesticide à même le tronc d'arbre.

On perce un trou de 1 cm de diamètre dans le tronc, à 1 m du sol. Puis on y injecte 5 ml d'un antiparasitaire (Nuvacron), et on ferme le trou. Le produit est absorbé par la plante : il met 24 heures pour parvenir aux pointes des feuilles où il tue les Chenilles qui les mangent. De plus, il ne pénètre pas dans les noix de coco même après plus d'un mois. Et son efficacité dure environ 4 mois.

Cette méthode simple, efficace et économique, connaît un développement extrêmement rapide dans tout le sud de la péninsule Indienne, selon la Revue CIBA-Geigy 1, 1986, p. 14.

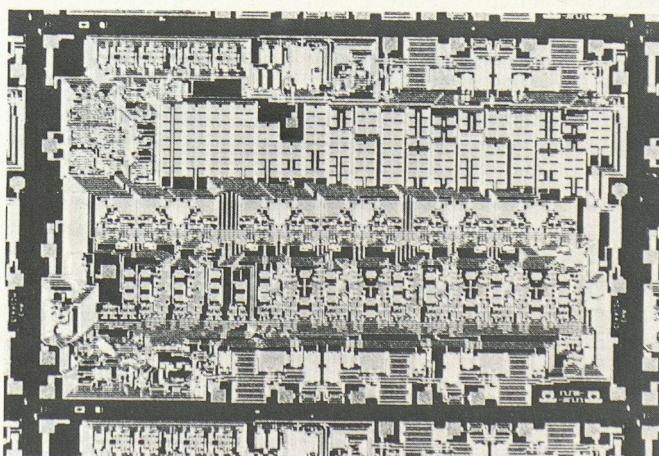
M. Cosandey

### Micro-électronique : une comparaison internationale

Dans le but d'établir le progrès réalisé dans les exploitations de leurs pays respectifs par l'application de la micro-électronique trois instituts scientifiques de la RFA, de Grande-Bretagne et de France se sont livrés à une enquête minutieusement établie. Comme le constate un article paru dans le «Hamburger Wirtschaft» les résultats de l'enquête permettent de reconnaître dans les trois pays des tendances fondamentales analogues. Il en ressort que c'est en RFA que les applications de la micro-électronique sont le plus en progrès et sont les plus avancées aujourd'hui. Ce sont les Allemands qui

tiennent le mieux tête aux Américains et aux Japonais. En 1985, le 51% des entreprises allemandes avaient recours à la micro-électronique dans les processus de fabrication de leurs produits, le 47% en Grande-Bretagne et le 30% en France. Dans ces trois pays on a pu constater de façon uniforme que le nombre des utilisateurs de micro-électronique

augmente constamment en fonction des catégories d'entreprises ayant un nombre élevé d'employés. Ainsi dans une entreprise occupant plus de 1000 personnes le taux d'utilisation se situe déjà à au moins 90%. Par contre, dans les entreprises comptant un personnel entre 20 et 49 travailleurs et employés, il ne s'établit dans les trois pays qu'entre 25 et 30%.



La micro-électronique domine de plus en plus nettement l'activité industrielle, et en cela les modules deviennent de plus en plus petits.